Ville de La Seyne-sur-Mer Département du Var Arrondissement de Toulon	**REPUBLIQUE FRANÇAISE** **Commune de La Seyne-sur-Mer** **COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022**

Nombre de CONSEILLERS

en exercice : 49

L'an deux mille vingt deux, le onze avril, à 17H00, le Conseil Municipal, convoqué en date du 5 Avril s'est assemblé en Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nathalie BICAIS, Maire.

PRESENTS

Nathalie BICAIS, Christine SINQUIN, Guillaume CAPOBIANCO, Corinne CHENET, Gérard BECCARIA, Christelle LACHAUD, Sophie MONTBARBON, Cheikh MANSOUR, Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS, Joseph MINNITI, Véronique LEPORTOIS, Kristelle VINCENT, Christian DUPLA, Christophe PEURIERE, Malika BAGHDAD, Dominique BAVIERA, Elisabeth GUES, Catherine PENARD, Daniel MARTINEZ, Yves DIMEGLIO, Dominique LEXA, Valérie KADDOURI, Nathalie SORIANO, Alain BOYER, Valérie GUITTIENNE, Didier RAULOT, Ali GHARBI, Damien GUTTIEREZ, Sébastien GIOIA, Lydie ONTENIENTE-DEROIN, Narjès OUERGHI, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Christine CUNIBERTI, Ludovic PONTONE, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

ABSENTS REPRESENTES

Jean-Pierre COLIN donne procuration à Corinne CHENET
Pascal TASSISTO donne procuration à Sophie ROBERT
Fatiha PETER donne procuration à Malika BAGHDAD
Sandra TORRÉS donne procuration à Bertrand PIN

ABSENT(S)

Bouchra REANO

Conformément à la loi du 14 novembre 2020 portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire (article 6.IV de la loi du 14 novembre 2020, modifiée) un élu peut disposer de deux pouvoirs.

Corinne CHENET a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUE,

.../...

Madame le Maire soumet au vote de l'Assemblée le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 14 Mars 2022 : ADOPTE.

Monsieur Anthony CIVETTINI signale qu'il était bien présent au précédent Conseil Municipal alors qu'il est inscrit absent sur le compte rendu.

Madame le Maire lui précise que son absence était seulement pour l'appel nominal.

Monsieur Damien GUTTIEREZ informe qu'il aura des questions orales à la fin de la séance.

Madame le Maire rappelle par ailleurs que le CD audio d'enregistrement des débats de cette séance a été adressé aux Responsables des Groupes des Minorités Municipales.

Puis, avant de passer à l'ordre du jour, elle fait un point sur le contexte actuel, notamment sur le conflit Russo-Ukrainien et la situation financière, sur des répercussions financières subis par la Commune entraînant une hausse des prix de l'énergie, sur les dotations qui entre 2021 et 2022 ont augmenté de 1,7% sans pouvoir compenser l'inflation estimée à 3.4%.

Elle continue sur les logements sociaux et la carence actuelle qui impose le paiement d'une amende importante égale à 779 000 euros, soit 320 000 euros supplémentaires de pénalités SRU, par rapport à l'année précédente.

Ensuite, elle évoque la revalorisation du SMIC et du salaire de base de la fonction publique qui a augmenté la masse salariale.

En conclusion, pour pallier aux dépenses incompressibles vues précédemment, tout en valorisant la Commune, la municipalité a fait le choix de l'investissement productif.

AFFAIRES CULTURELLES

DEL_22_041	**CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA REGION SUD PACA POUR LA MISE A DISPOSITION DES MATERIELS DE DIFFUSION ET DES CONTENUS AUDIOVISUELS AU SEIN DU SITE-PILOTE DU FORT BALAGUIER DANS LE CADRE DU PROJET NEPTUNE**

Rapporteur : Christelle LACHAUD, Adjointe au Maire

Monsieur Damien GUTTIEREZ souhaite savoir s'il y a un budget prévisionnel sur cette opération, la durée de l'amortissement et quel public sera attendu.

Monsieur Anthony CIVETTINI demande à combien s'élève le montant de la subvention de la Région en 2021.

Madame le Maire assure qu'il s'agit bien d'un projet phasé en plusieurs années. La première année étant une scénographie qui ouvrira en juillet, puis suivra le projet Neptune financé par la Région. Elle invite à faire une demande par écrit pour de plus amples détails.

POUR : 47

ABSTENTION(S) : 1 Damien GUTTIEREZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

À ce point de l'ordre du jour, l'arrivée de Madame Sandra TORRES est enregistrée, la procuration à M. PIN est annulée. Le nombre de votant est de 48.

PATRIMOINE CULTUREL

DEL_22_042	**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT (N° DEL/17/011 DU 16 JANVIER 2017) ENTRE LA COMMUNE (MAISON DU PATRIMOINE) ET LES ASSOCIATIONS VALORISANT LE PATRIMOINE SEYNOIS.**

Rapporteur : Christelle LACHAUD, Adjointe au Maire

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BATIMENTS COMMUNAUX

DEL_22_043	**CONVENTION AVEC ENGIE SERVICES POUR LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**

Rapporteur : Christophe PEURIERE, Adjoint de Quartier

Monsieur Hakim BOUAKSA intervient pour évoquer les différents modes de chauffage possible à ce jour, plus respectueux de l'environnement et renouvelables à l'instar du gaz.

Madame le Maire répond que cette convention permet de remplacer un équipement ancien au sein de la crèche Josette Vincent tout en respectant la loi. Elle ajoute que le réseau de chaleur actuelle avec la thalassothermie est en réflexion pour son déploiement sur d'autres structures.

POUR :	40	
CONTRE	4	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	4	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PREVENTION ET SECURITE PUBLIQUE

DEL_22_044	**SAISON ESTIVALE 2022 - SURVEILLANCE DE LA BAIGNADE - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR (SDIS)**

Rapporteur : Ludovic PONTONE, Conseiller Municipal

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESSOURCES HUMAINES

DEL_22_045	**INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS (IRL) - FIXATION DU MONTANT POUR 2021 - EXERCICE 2022**

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEL_22_046	**CREATION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL COMMUN ENTRE LA COMMUNE ET SES ETABLISSEMENTS PUBLICS - FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS**

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

Monsieur Anthony CIVETTINI apprécie la prise en compte dans sa globalité de la réforme, notamment sur le nombre des membres (8). En revanche, il regrette que la parité ne soit plus en vigueur.

Madame le Maire précise que la collectivité a décidé de maintenir à 8 le nombre de représentants du personnel alors qu'il aurait pu être de 5. Elle rappelle que la démocratie sociale existe à La Seyne-sur-mer avec une véritable animation du dialogue et que depuis 2020, la Collectivité a organisé 16 CTP, 10 CHSCT et 23 groupes de travail.

POUR :	41	
CONTRE	4	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	1	Damien GUTTIEREZ
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	2	Guillaume CAPOBIANCO, Basma BOUCHKARA

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_047	**CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS - AUTORISATION DE RECRUTER DES AGENTS CONTRACTUELS**

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU questionne sur les raisons du choix de contractuels pour 3 ans.

Madame Sophie ROBERT répond qu'après l'insuccès des recrutements par voie statuaire, il a été décidé de recruter par voie contractuelle.

Monsieur Damien GUTTIEREZ demande en quoi consiste le poste de Directeur de la Communication car il y a déjà un poste de chargé de mission à la Communication.

Madame le Maire répond que ce recrutement se fait à effectif constant.

Monsieur Guillaume CAPOBIANCO souligne que l'administration fait de son mieux pour recruter des agents qualifiés tout en dénonçant que les lauréats aux concours de la fonction publique aient souvent bien du mal à trouver un poste.

POUR :	36	
CONTRE	2	Damien GUTTIEREZ, Hakim BOUAKSA
ABSTENTION(S) :	10	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_048	**COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)**

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU demande s'il y a un budget alloué à ce dispositif.

Madame ROBERT affirme qu'il est bien compris dans le budget Formation.

POUR :	47	
ABSTENTION(S) :	1	Olivier ANDRAU

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_049	**CREATION D'UN TAUX DE VACATION - ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES**

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEL_22_050	**RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)**

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

Monsieur Anthony CIVETTINI approuve le maintien du 13ème mois mais appelle à la vigilance quand au fait qu'aucun agent ne doit perdre en régime indemnitaire. De plus il questionne sur les modalités de suppression des primes en cas d'absentéisme.

Monsieur Stéphane LANCELLOTTA désapprouve la forme de la délibération, qui selon lui, se focalise sur l'absentéisme.

Madame le Maire répond qu'il s'agit de se mettre en conformité avec le régime indemnitaire en vigueur dans la fonction publique territoriale depuis 2014, la Ville met en place ce régime indemnitaire qui simplifie et clarifie l'ancien système en absorbant 18 primes devenues obsolètes. Elle informe que des ateliers ont été mis en place avec l'encadrement et des réunions avec les organisations syndicales. Néanmoins, la Ville connaît un absentéisme à hauteur de 12% contre en moyenne 9,5% en 2020 dans le reste de la fonction publique territoriale. La municipalité a décidé d'engager une étude en profondeur des causes de cet absentéisme afin d'y apporter les réponses adaptées, notamment en termes d'organisation des postes de travail. Elle conclue en précisant que la loi ne prévoit pas le maintien systématique et au taux plein du régime indemnitaire en cas de maladie, ce qui se faisait jusqu'à maintenant à La Seyne-sur-Mer, la municipalité propose de mettre en place, comme cela existe dans les collectivités proches d'elle, telles que la Métropole TPM, le maintien du régime indemnitaire, mais avec un abattement de 30 % à partir du 11ème jour d'absence pour maladie.

POUR :	38	
CONTRE	6	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	4	Damien GUTTIEREZ, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

<u>OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC ET FONCIER</u>

DEL_22_051	**AUTORISATION DE DÉCLARER LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AM N°156 EN ÉTAT D'ABANDON MANIFESTE ET D'EN POURSUIVRE L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE AU PROFIT DE LA COMMUNE**

Rapporteur : Christian DUPLA, Adjoint au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU salue la démarche et annonce que son groupe et lui votent favorablement.

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VIE ASSOCIATIVE

DEL_22_052	**SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS ET A LA CAISSE DES ÉCOLES, CCAS ET A LA REGIE DES TRANSPORTS - DROIT COMMUN, CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) ET CONTRAT DE VILLE**

Rapporteur : Gérard BECCARIA, Adjoint au Maire

Monsieur Stéphane LANCELLOTTA questionne sur les 300 000 € en moins pour la Caisse des Ecoles par rapport à l'année précédente.

Monsieur BECCARIA précise qu'il s'agit du versement direct de la CAF au titre de la Convention Territoriale Globale (CTG) auprès de la Caisse des Ecoles.

Monsieur Hakim BOUAKSA regrette la baisse total des subventions dont celle du CCAS et annonce que son groupe et lui votent contre.

Madame le Maire répond que suite à la crise sanitaire, cela a été difficile de concilier les demandes de toutes les associations mais les élus restent attentifs à tous leurs besoins.

POUR :	36	
CONTRE	4	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	8	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

ADMINISTRATION GENERALE

DEL_22_053	**MODIFICATION DU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF GÉNÉRAL DU GUICHET UNIQUE AUX FAMILLES**

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

POUR :	46	
ABSTENTION(S) :	2	Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_054	**DEMANDE D'OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DE MADAME NATHALIE BICAIS, MAIRE DE LA SEYNE-SUR-MER**

Rapporteur : Joseph MINNITI, Adjoint au Maire

Madame le Maire ne pouvant participer au débat et au vote de cette délibération, elle propose au préalable d'élire un président au scrutin public pour la tenue du vote.

Il est proposé Monsieur Joseph MINNITI, Adjoint au Maire, doyen de l'assemblée.

Le vote donne :
POUR : 41

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : Damien GUTTIEREZ, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI.

NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : OLIVIER ANDRAU.

Puis Madame le Maire quitte la salle et laisse la présidence de la séance à Monsieur Joseph MINNITI, Adjoint au Maire. Le nombre de votant est de 47.

Monsieur Anthony CIVETTINI indique que son groupe et lui ne prennent pas part au vote.

Monsieur Dorian MUNOZ précise que qu'il ne participe pas au vote, ainsi que Madame DELYON.

Madame Sandra TORRES annonce qu'elle vote favorablement ainsi que M. PIN.

Monsieur Damien GUTTIEREZ souhaite intervenir et demande la parole. M. MINNITI lui signale qu'étant intéressé à la délibération, il ne lui donne pas la parole. M. GUTTIEREZ proteste et intervient hors micro.

POUR :	35	
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	12	Guillaume CAPOBIANCO, Christophe PEURIERE, Dominique BAVIERA, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

À ce point de l'ordre du jour, Madame le Maire reprend la présidence de la séance. Le nombre de votant est de 48.

<u>FINANCES</u>

DEL_22_055	**AAP ARBRES EN VILLE – 2021 – DEMANDE DE CHANGEMENT DE BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION AUPRES DE LA REGION SUD PACA**

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

POUR :	46	
ABSTENTION(S) :	2	Damien GUTTIEREZ, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_056	**VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES 2022**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR :	38	
ABSTENTION(S) :	6	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	4	Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_057	**REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021 SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Olivier ANDRAU interroge sur quelques éléments financiers.

POUR :	41	
CONTRE	4	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	3	Damien GUTTIEREZ, Sandra TORRÉS, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_058	**BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Une présentation par power point des grandes lignes du budget primitif de 2022 est projetée et commentée.

Sont intervenus au débat :
Monsieur Damien GUTTIEREZ : Il revient sur les dépôts de plainte contre le Maire et la délibération précédente relative à la protection fonctionnelle du Maire. Puis, il questionne sur le projet des ateliers mécaniques et les contentieux en cours.

Monsieur Hakim BOUAKSA et Monsieur Olivier ANDRAU interviennent sur la hausse des taux des contributions votée par TPM, sur la des dépenses de la Ville (frais de combustible, de réception, de personnel, d'emprunts nouveaux etc.). M. ANDRAU questionne sur les recettes, les subventions de la Région et du Département et soulève l'insincérité du budget.

Monsieur Guillaume CAPOBIANCO et Madame Corinne CHENET prennent part au débat également.

Monsieur Damien GUTTIEREZ annonce qu'il vote contre.

Madame le Maire répond aux interventions.

POUR :	36	
CONTRE	7	Damien GUTTIEREZ, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	5	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_059	**REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021 SUR LE BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Olivier ANDRAU interroge sur les AP/CP «cimetières » et «restauration scolaire et municipale», ainsi que sur l'augmentation des frais de réception.

Madame le Maire répond que la difficulté dans ces AP/CP est de travailler dans l'urgence, vue l'état des infrastructures. Concernant les frais de réception, elle invite M. ANDRAU à préciser ces chiffres sur le moment ou par écrit.

Monsieur ANDRAU n'ayant pas les chiffres exacts avec lui, informe qu'il fera sa demande par écrit.

POUR :	37	
CONTRE	3	Anthony CIVETTINI, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	8	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Dorian MUNOZ, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_060	**BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Guillaume CAPOBIANCO remercie les fonctionnaires pour leur travail.

POUR :	37	
CONTRE	3	Anthony CIVETTINI, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	8	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_061	**APUREMENT DU COMPTE 1069 "REPRISE 1997 SUR EXCÉDENTS CAPITALISÉS - NEUTRALISATION DE L'EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS"**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR :	38	
CONTRE	2	Anthony CIVETTINI, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	7	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Olivier ANDRAU

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_062	**ETALEMENT DES CHARGES D'ASSURANCE "DOMMAGE-CONSTRUCTION CUISINE SATELLITE PAGNOL"**

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

POUR :	43	
ABSTENTION(S) :	5	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_063	**VOTE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LA "RECONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ECOLES"**

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

POUR :	42	
ABSTENTION(S) :	6	Basma BOUCHKARA, Anthony CIVETTINI, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_064	**VOTE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LE "CIMETIERE CAMP LAURENT"**

Rapporteur : Corinne CHENET, Adjointe au Maire

POUR :	42	
ABSTENTION(S) :	5	Anthony CIVETTINI, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Damien GUTTIEREZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_065	**VOTE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LE "PROJET DE RENOVATION URBAINE DU QUARTIER DE BERTHE"**

Rapporteur : Elisabeth GUES, Adjointe de Quartier

POUR :	45	
ABSTENTION(S) :	1	Isabelle DELYON
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	2	Damien GUTTIEREZ, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_066	**VOTE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LA "RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE"**

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

POUR :	42	
ABSTENTION(S) :	5	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Isabelle DELYON

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_067	**CLOTURE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LE "SITE DES ANCIENS CHANTIERS"**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR :	45	
ABSTENTION(S) :	3	Hakim BOUAKSA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_068	**CLOTURE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR "L'AMENAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF SCAGLIA-BAQUET N°2"**

Rapporteur : Daniel MARTINEZ, Conseiller Municipal

POUR :	46	
ABSTENTION(S) :	2	Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

AFFAIRES GENERALES

DEL_22_069	**RETRAIT DE LA FONCTION D'ADJOINT AU MAIRE DE MONSIEUR GUILLAUME CAPOBIANCO**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Sont intervenus au débat : Monsieur Dorian MUNOZ, Madame Basma BOUCHKARA, Monsieur Damien GUTTIEREZ, Monsieur Bertrand PIN, Monsieur Guillaume CAPOBIANCO, Monsieur Joseph MINNITI, Madame Sandra TORRES, Monsieur Stéphane LANCELLOTTA, Madame Virginie SANCHEZ, Monsieur Dominique BAVIERA.

POUR :	33	
CONTRE	3	Kristelle VINCENT, Christophe PEURIERE, Damien GUTTIEREZ
ABSTENTION(S) :	4	Dominique LEXA, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	8	Jean-Pierre COLIN, Guillaume CAPOBIANCO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_070	**ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Une seule candidature a été enregistrée : Monsieur Yves DIMEGLIO, Conseiller Municipal.

Le résultat du scrutin par voie électronique et secret donne les résultats suivants :

Pour : 36
Contre(s) : 0
Abstention(s) : 8
N’ont pas pris part au vote : 4
Nombre de Suffrages Exprimés : 36
Majorité absolue : 19

Monsieur Yves DIMEGLIO est proclamé élu et immédiatement installé. Il a pris place au dernier rang du tableau des Adjoints, soit quatorzième adjoint, et les adjoints situés dans le tableau après le poste de 3e adjoint devenu vacant, remontent d’un rang.

Le tableau du Conseil Municipal modifié est joint en annexe.

DEL_22_071	**RETRAIT DES DELIBERATIONS MODIFICATIVES DU 06 DECEMBRE 2021 RELATIVES AUX INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS ET LES MAJORATIONS APPLICABLES**

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

POUR :	36	
ABSTENTION(S) :	10	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	2	Sandra TORRÉS, Olivier ANDRAU

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

QUESTIONS ORALES

Monsieur Damien GUTTIEREZ questionne dans un premier temps sur les modes de paiement de la boutique «La Seyne vous sourit» notamment par carte bancaire. Puis dans un second, sur la destination de l'utilisation des anciens locaux de var-matin suite à l'acquisition.

Madame le Maire répond que la mise en place du paiement par carte bancaire a nécessité une procédure administrative. Elle poursuit sur l'utilisation des locaux de var-matin, en effet, la configuration des lieux rend techniquement difficile la séparation des locaux et l'accès à l'étage sans réaliser des travaux conséquents. Les services étudient cette question.

MOTION

DEL_22_072	**MOTION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ SUR LA REPRISE DES CNIM**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Anthony CIVETTINI reste perplexe malgré la reprise de l'entreprise car 50 % du personnel ne sera pas gardé.

POUR :	42	
CONTRE	3	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	3	Damien GUTTIEREZ, Cassandra VERANI-LAÏ, Olivier ANDRAU

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Madame le Maire rend compte des Décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (DEC_22_031 à DEC_22_051) dont la liste est jointe au présent compte rendu.

Messieurs Damien GUTTIEREZ, Anthony CIVETTINI et Olivier ANDRAU questionnent sur les décisions n°DEC_22_031, n°DEC_22_033 et n°DEC_22_050.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il est 20h40.

La Seyne-sur-Mer, le 15 AVR. 2022

Nathalie BICAIS
Maire de La Seyne-sur-Mer
Vice-Président du Conseil Départemental du Var
Vice-Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

MAIRIE DE LA SEYNE-SUR-MER 83

Le CD audio d'enregistrement intégral des débats est adressé aux responsables de groupes et disponible, pour consultation, dans les locaux du service assemblée, 1er étage de l'Hôtel de Ville.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

(prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

NUMERO	OBJET
DEC_22_031	REGLEMENT DE FRAIS D'HUISSIER – OFFICE D'HUISSIERS DE JUSTICE NICOLAS DENJEAN-PIERRET – AMAURY VERNANGE
DEC_22_032	MISE EN OEUVRE DE LA PROTECTION JURIDIQUE AU PROFIT DE MM.BARTOLI - GARBO - ORTIZ - PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'AVOCAT ET DE PROCEDURE
DEC_22_033	TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNÉE 2022 NE REVÊTANT PAS UN CARACTÈRE FISCAL AU SENS DE L'ARTICLE L.2331-4 6° ET 8° CGCT : MANIFESTATION COMMERCIALE TYPE EXPOSITION / ANIMATION SOUS CHAPITEAU SUR L'ESPLANADE MARINE
DEC_22_034	MISE EN OEUVRE DE LA PROTECTION JURIDIQUE AU PROFIT DE MME MAFFIOLO - PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'AVOCAT
DEC_22_035	MISSION DE CONCEPTION ET DE REALISATION DE LA SCENOGRAPHIE DES ESPACES MUSEOGRAPHIQUES ET D'ACCUEIL DU NOUVEAU MUSEE BALAGUIER- MARCHE AVEC MANUGRAPH
DEC_22_036	AVENANT N° 3 AU MARCHÉ 1805 LOCATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS NEUFS PASSÉ AVEC L'ENTREPRISE SHARP
DEC_22_037	MISE EN ŒUVRE DES PRESTATIONS DU PACK INITIAL DES PARCOURS CYBERSÉCURITÉ - MARCHE PASSE AVEC LA SOCIETE "ALMOND"
DEC_22_038	FOURNITURE ET LIVRAISON DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PARAPHARMACEUTIQUES ET MATERIEL MEDICAL ET DE PREMIER SECOURS EN 3 LOTS - LOT N° 3 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIEL MEDICAL ET DE PREMIERS SECOURS - MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE A INTERVENIR AVEC LA SOCIETE SIECO
DEC_22_039	AVENANT N°3 AU MARCHE N°1829 D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES ET DE GROS ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX AVEC COFELY
DEC_22_040	AVENANT N°3 AU MARCHE N°1944 LOCATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS PASSÉ AVEC LA SOCIETE AITEC
DEC_22_041	ACCEPTATION D'INDEMNITE DE ENTORIA ASSUREUR RELATIF AU SINISTRE DE LA SALLE OMNISPORTS MAURICE BAQUET- DOSSIER DB 13-2019
DEC_22_042	FOURNITURE ET LIVRAISON DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PARAPHARMACEUTIQUES ET MATERIEL MEDICAL ET DE PREMIER SECOURS EN 3 LOTS ; LOT N° 2 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE PRODUITS PARAPHARMACEUTIQUES MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE A INTERVENIR AVEC LA SOCIETE SIECO

NUMERO	OBJET
DEC_22_043	FOURNITURE ET POSE DE PLAQUE DE GRANIT AU MONUMENT AUX MORTS AVEC PRESTATION DE GRAVURES ET TRAVAUX D'ETANCHEITE
DEC_22_044	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIAIRES DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES FONCTIONNAIRES - PF 02-2018
DEC_22_045	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIAIRES DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES FONCTIONNAIRES - PF 04-2020
DEC_22_046	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIARES DE LA PROTECTION FONCTIONNELE DES FONCTIONNAIRES - PF 07-2019
DEC_22_047	DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET - PROGRAMME S - « PARTICIPATION A L'ACQUISITION DE TERMINAUX PORTATIFS DE RADIOCOMMUNICATION» DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (FIPD) 2022
DEC_22_048	DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET - PROGRAMME S - « PARTICIPATION A L'ACQUISITION DE GILETS PARE-BALLES – EQUIPEMENT POUR LES POLICES MUNICIPALES » DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (FIPD) 2022
DEC_22_049	DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET - PROGRAMME S - « PARTICIPATION A L'ACQUISITION DE CAMERAS PIETONS » DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (FIPD) 2022
DEC_22_050	ACTION EN CITATION DIRECTE DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON CONTRE MONSIEUR DAMIEN GUTTIEREZ
DEC_22_051	PASSATION D'UNE CONVENTION DE PRÊT D'ŒUVRE D'ART ENTRE LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE ET LA COMMUNE

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
Reçu en préfecture le 13/04/2022
Affiché le 13 AVR. 2022
ID : 083-218301265-20220411-TABLEAUCM110422-AU

DEPARTEMENT

DU VAR

COMMUNE :

DE LA SEYNE-SUR-MER

Communes de 1 000 habitants et plus

ARRONDISSEMENT

DE TOULON

Effectif légal du conseil municipal

49

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L.2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le Maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L.2122-7-2 et du second alinéa de l'article L.2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales :
1° - par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du Conseil Municipal ;
2° - entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3° - et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction [1]	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	Mme	BICAIS Nathalie	12/04/1965	05/07/2020	7164
Premier Adjoint	M.	COLIN Jean-Pierre	20/04/1962	05/07/2020	7164
Deuxième Adjointe	Mme	SINQUIN Christine	06/11/1959	05/07/2020	7164
Troisième Adjointe	Mme	CHENET Corinne	25/05/1961	05/07/2020	7164
Quatrième Adjoint	M.	BECCARIA Gérard	23/11/1954	05/07/2020	7164
Cinquième Adjointe	Mme	LACHAUD Christelle	12/12/1972	05/07/2020	7164
Sixième Adjointe	Mme	ROBERT Sophie	03/05/1962	05/07/2020	7164
Septième Adjoint	M.	MANSOUR Cheikh	28/04/1969	05/07/2020	7164
Huitième Adjointe	Mme	PAGANELLI-ARGIOLAS Marie-Claude	06/08/1950	05/07/2020	7164
Neuvième Adjoint	M.	MINNITI Joseph	24/10/1942	05/07/2020	7164
Dixième Adjointe	Mme	LEPORTOIS Véronique	25/11/1968	05/07/2020	7164
Onzième Adjoint	M.	TASSISTO Pascal	22/07/1974	05/07/2020	7164
Douzième Adjointe	Mme	VINCENT Kristelle	25/06/1973	05/07/2020	7164
Treizième Adjoint	M.	DUPLA Christian	16/03/1962	15/03/2021	7164
Quatorzième Adjoint	M.	DIMEGLIO Yves	12/05/1951	11/04/2022	7164
Adjoint de Quartier	M.	PEURIERE Christophe	26/02/1968	05/07/2020	7164
Adjointe de Quartier	Mme	BAGHDAD Malika	12/10/1963	05/07/2020	7164
Adjoint de Quartier	M.	BAVIERA Dominique	23/08/1962	05/07/2020	7164
Adjointe de Quartier	Mme	GUES Elisabeth	14/04/1958	05/07/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	PENARD Catherine	04/04/1946	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	MARTINEZ Daniel	26/10/1947	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	LEXA Dominique	13/10/1952	28/06/2020	7164

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro de d'ordre de l'adjoint) ou conseiller

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
Reçu en préfecture le 13/04/2022
Affiché le 13 AVR. 2022
ID : 083-218301265-20220411-TABLEAUCM110422-AU

Fonction [1]	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste (en chiffres)
Conseillère Municipale	Mme	KADDOURI Valérie	19/03/1953	28/06/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	SORIANO Nathalie	29/11/1960	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	BOYER Alain	23/07/1961	28/06/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	GUITTIENNE Valérie	07/07/1964	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	RAULOT Didier	16/01/1966	28/06/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	PETER Fatiha	03/03/1971	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	CAPOBIANCO Guillaume	03/02/1972	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	GHARBI Ali	04/01/1973	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	GUTTIEREZ Damien	18/12/1980	28/06/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	GIOIA Sébastien	29/07/1983	28/06/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	ONTENIENTE-DEROIN Lydie	07/11/1984	28/06/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	OUERGHI Narjès	22/06/2000	28/06/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	BOUCHKARA Basma	21/04/1969	28/06/2020	5429
Conseiller Municipal	M.	LANCELLOTTA Stéphane	23/10/1969	28/06/2020	5429
Conseillère Municipale	Mme	REANO Bouchra	06/09/1977	28/06/2020	5429
Conseiller Municipal	M.	CIVETTINI Anthony	30/10/1978	28/06/2020	5429
Conseiller Municipal	M.	BOUAKSA Hakim	14/01/1989	28/06/2020	5429
Conseillère Municipale	Mme	VERANI-LAÏ Cassandra	06/06/1995	28/06/2020	5429
Conseillère Municipale	Mme	TORRÉS Sandra	17/07/1973	28/06/2020	1877
Conseillère Municipale	Mme	SANCHEZ Virginie	29/08/1974	28/06/2020	1877
Conseillère Municipale	Mme	DELYON Isabelle	03/08/1955	28/06/2020	1767
Conseiller Municipal	M.	MUNOZ Dorian	14/10/1991	28/06/2020	1767
Conseiller Municipal	M.	ANDRAU Olivier	29/09/1977	06/07/2020	5429
Conseillère Municipale	Mme	CUNIBERTI Christine	20/05/1957	02/09/2020	7164
Conseiller Municipal	M.	PONTONE Ludovic	23/04/1969	07/09/2020	7164
Conseillère Municipale	Mme	VIAZZI Marie	01/09/1969	18/02/2021	5429
Conseiller Municipal	M.	PIN Bertrand	03/12/1970	24/02/2021	1877

Cachet de la Mairie

Certifié exact par le Maire,

A La Seyne-sur-Mer, le 11 AVRIL 2022

Nathalie BICAIS
Maire de La Seyne-sur-Mer
Vice-Président du Conseil Départemental du Var
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée

MAIRIE DE LA SEYNE-SUR-MER 83

[1] Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro de d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

ERRATUM

Suite à une erreur matérielle sur le compte-rendu du

Conseil Municipal du 11 Avril 2022 est modifié comme suit :

Ville de La Seyne-sur-Mer Département du Var Arrondissement de Toulon	**REPUBLIQUE FRANÇAISE** **Commune de La Seyne-sur-Mer** **COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022**

Nombre de CONSEILLERS

en exercice : 49

L'an deux mille vingt deux, le onze avril, à 17H00, le Conseil Municipal, convoqué en date du 5 Avril s'est assemblé en Séance Publique en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nathalie BICAIS, Maire.

PRESENTS

Nathalie BICAIS, Christine SINQUIN, Guillaume CAPOBIANCO, Corinne CHENET, Gérard BECCARIA, Christelle LACHAUD, Sophie MONTBARBON, Cheikh MANSOUR, Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS, Joseph MINNITI, Véronique LEPORTOIS, Kristelle VINCENT, Christian DUPLA, Christophe PEURIERE, Malika BAGHDAD, Dominique BAVIERA, Elisabeth GUES, Catherine PENARD, Daniel MARTINEZ, Yves DIMEGLIO, Dominique LEXA, Valérie KADDOURI, Nathalie SORIANO, Alain BOYER, Valérie GUITTIENNE, Didier RAULOT, Ali GHARBI, Damien GUTTIEREZ, Sébastien GIOIA, Lydie ONTENIENTE-DEROIN, Narjès OUERGHI, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Virginie SANCHEZ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Christine CUNIBERTI, Ludovic PONTONE, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

ABSENTS REPRESENTES

Jean-Pierre COLIN donne procuration à Corinne CHENET
Pascal TASSISTO donne procuration à Sophie ROBERT
Fatiha PETER donne procuration à Malika BAGHDAD
Sandra TORRÉS donne procuration à Bertrand PIN

ABSENT(S)

Bouchra REANO

Conformément à la loi du 14 novembre 2020 portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire (article 6.IV de la loi du 14 novembre 2020, modifiée) un élu peut disposer de deux pouvoirs.

Corinne CHENET a été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

LE CONSEIL AINSI CONSTITUE,

.../...

Madame le Maire soumet au vote de l'Assemblée le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 14 Mars 2022 : ADOPTE.

Monsieur Anthony CIVETTINI signale qu'il était bien présent au précédent Conseil Municipal alors qu'il est inscrit absent sur le compte rendu.

Madame le Maire lui précise que son absence était seulement pour l'appel nominal.

Monsieur Damien GUTTIEREZ informe qu'il aura des questions orales à la fin de la séance.

Madame le Maire rappelle par ailleurs que le CD audio d'enregistrement des débats de cette séance a été adressé aux Responsables des Groupes des Minorités Municipales.

Puis, avant de passer à l'ordre du jour, elle fait un point sur le contexte actuel, notamment sur le conflit Russo-Ukrainien et la situation financière, sur des répercussions financières subis par la Commune entraînant une hausse des prix de l'énergie, sur les dotations qui entre 2021 et 2022 ont augmenté de 1,7% sans pouvoir compenser l'inflation estimée à 3.4%.

Elle continue sur les logements sociaux et la carence actuelle qui impose le paiement d'une amende importante égale à 779 000 euros, soit 320 000 euros supplémentaires de pénalités SRU, par rapport à l'année précédente.

Ensuite, elle évoque la revalorisation du SMIC et du salaire de base de la fonction publique qui a augmenté la masse salariale.

En conclusion, pour pallier aux dépenses incompressibles vues précédemment, tout en valorisant la Commune, la municipalité a fait le choix de l'investissement productif.

AFFAIRES CULTURELLES

DEL_22_041	**CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA REGION SUD PACA POUR LA MISE A DISPOSITION DES MATERIELS DE DIFFUSION ET DES CONTENUS AUDIOVISUELS AU SEIN DU SITE-PILOTE DU FORT BALAGUIER DANS LE CADRE DU PROJET NEPTUNE**

Rapporteur : Christelle LACHAUD, Adjointe au Maire

Monsieur Damien GUTTIEREZ souhaite savoir s'il y a un budget prévisionnel sur cette opération, la durée de l'amortissement et quel public sera attendu.

Monsieur Anthony CIVETTINI demande à combien s'élève le montant de la subvention de la Région en 2021.

Madame le Maire assure qu'il s'agit bien d'un projet phasé en plusieurs années. La première année étant une scénographie qui ouvrira en juillet, puis suivra le projet Neptune financé par la Région. Elle invite à faire une demande par écrit pour de plus amples détails.

POUR : 47

ABSTENTION(S) : 1 Damien GUTTIEREZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

À ce point de l'ordre du jour, l'arrivée de Madame Sandra TORRES est enregistrée, la procuration à M. PIN est annulée. Le nombre de votant est de 48.

PATRIMOINE CULTUREL

DEL_22_042	**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT (N° DEL/17/011 DU 16 JANVIER 2017) ENTRE LA COMMUNE (MAISON DU PATRIMOINE) ET LES ASSOCIATIONS VALORISANT LE PATRIMOINE SEYNOIS.**

Rapporteur : Christelle LACHAUD, Adjointe au Maire

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BATIMENTS COMMUNAUX

DEL_22_043	**CONVENTION AVEC ENGIE SERVICES POUR LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**

Rapporteur : Christophe PEURIERE, Adjoint de Quartier

Monsieur Hakim BOUAKSA intervient pour évoquer les différents modes de chauffage possible à ce jour, plus respectueux de l'environnement et renouvelables à l'instar du gaz.

Madame le Maire répond que cette convention permet de remplacer un équipement ancien au sein de la crèche Josette Vincent tout en respectant la loi. Elle ajoute que le réseau de chaleur actuelle avec la thalassothermie est en réflexion pour son déploiement sur d'autres structures.

POUR :	40	
CONTRE	4	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	4	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PREVENTION ET SECURITE PUBLIQUE

DEL_22_044	**SAISON ESTIVALE 2022 - SURVEILLANCE DE LA BAIGNADE - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR (SDIS)**

Rapporteur : Ludovic PONTONE, Conseiller Municipal

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESSOURCES HUMAINES

DEL_22_045	**INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS (IRL) - FIXATION DU MONTANT POUR 2021 - EXERCICE 2022**

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEL_22_046	**CREATION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL COMMUN ENTRE LA COMMUNE ET SES ETABLISSEMENTS PUBLICS - FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS**

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

Monsieur Anthony CIVETTINI apprécie la prise en compte dans sa globalité de la réforme, notamment sur le nombre des membres (8). En revanche, il regrette que la parité ne soit plus en vigueur.

Madame le Maire précise que la collectivité a décidé de maintenir à 8 le nombre de représentants du personnel alors qu'il aurait pu être de 5. Elle rappelle que la démocratie sociale existe à La Seyne-sur-mer avec une véritable animation du dialogue et que depuis 2020, la Collectivité a organisé 16 CTP, 10 CHSCT et 23 groupes de travail.

POUR :	41	
CONTRE	4	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	1	Damien GUTTIEREZ
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	2	Guillaume CAPOBIANCO, Basma BOUCHKARA

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_047	**CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS - AUTORISATION DE RECRUTER DES AGENTS CONTRACTUELS**

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU questionne sur les raisons du choix de contractuels pour 3 ans.

Madame Sophie ROBERT répond qu'après l'insuccès des recrutements par voie statuaire, il a été décidé de recruter par voie contractuelle.

Monsieur Damien GUTTIEREZ demande en quoi consiste le poste de Directeur de la Communication car il y a déjà un poste de chargé de mission à la Communication.

Madame le Maire répond que ce recrutement se fait à effectif constant.

Monsieur Guillaume CAPOBIANCO souligne que l'administration fait de son mieux pour recruter des agents qualifiés tout en dénonçant que les lauréats aux concours de la fonction publique aient souvent bien du mal à trouver un poste.

POUR :	36	
CONTRE	2	Damien GUTTIEREZ, Hakim BOUAKSA
ABSTENTION(S) :	10	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_048	**COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)**

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU demande s'il y a un budget alloué à ce dispositif.

Madame ROBERT affirme qu'il est bien compris dans le budget Formation.

POUR :	47	
ABSTENTION(S) :	1	Olivier ANDRAU

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_049	**CREATION D'UN TAUX DE VACATION - ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES**

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEL_22_050	**RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)**

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

Monsieur Anthony CIVETTINI approuve le maintien du 13ème mois mais appelle à la vigilance quand au fait qu'aucun agent ne doit perdre en régime indemnitaire. De plus il questionne sur les modalités de suppression des primes en cas d'absentéisme.

Monsieur Stéphane LANCELLOTTA désapprouve la forme de la délibération, qui selon lui, se focalise sur l'absentéisme.

Madame le Maire répond qu'il s'agit de se mettre en conformité avec le régime indemnitaire en vigueur dans la fonction publique territoriale depuis 2014, la Ville met en place ce régime indemnitaire qui simplifie et clarifie l'ancien système en absorbant 18 primes devenues obsolètes. Elle informe que des ateliers ont été mis en place avec l'encadrement et des réunions avec les organisations syndicales. Néanmoins, la Ville connaît un absentéisme à hauteur de 12% contre en moyenne 9,5% en 2020 dans le reste de la fonction publique territoriale. La municipalité a décidé d'engager une étude en profondeur des causes de cet absentéisme afin d'y apporter les réponses adaptées, notamment en termes d'organisation des postes de travail. Elle conclue en précisant que la loi ne prévoit pas le maintien systématique et au taux plein du régime indemnitaire en cas de maladie, ce qui se faisait jusqu'à maintenant à La Seyne-sur-Mer, la municipalité propose de mettre en place, comme cela existe dans les collectivités proches d'elle, telles que la Métropole TPM, le maintien du régime indemnitaire, mais avec un abattement de 30 % à partir du 11ème jour d'absence pour maladie.

POUR :	38	
CONTRE	6	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	4	Damien GUTTIEREZ, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

<u>OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC ET FONCIER</u>

DEL_22_051	**AUTORISATION DE DÉCLARER LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AM N°156 EN ÉTAT D'ABANDON MANIFESTE ET D'EN POURSUIVRE L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE AU PROFIT DE LA COMMUNE**

Rapporteur : Christian DUPLA, Adjoint au Maire

Monsieur Olivier ANDRAU salue la démarche et annonce que son groupe et lui votent favorablement.

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VIE ASSOCIATIVE

DEL_22_052	**SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS ET A LA CAISSE DES ÉCOLES, CCAS ET A LA REGIE DES TRANSPORTS - DROIT COMMUN, CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) ET CONTRAT DE VILLE**

Rapporteur : Gérard BECCARIA, Adjoint au Maire

Monsieur Stéphane LANCELLOTTA questionne sur les 300 000 € en moins pour la Caisse des Ecoles par rapport à l'année précédente.

Monsieur BECCARIA précise qu'il s'agit du versement direct de la CAF au titre de la Convention Territoriale Globale (CTG) auprès de la Caisse des Ecoles.

Monsieur Hakim BOUAKSA regrette la baisse total des subventions dont celle du CCAS et annonce que son groupe et lui votent contre.

Madame le Maire répond que suite à la crise sanitaire, cela a été difficile de concilier les demandes de toutes les associations mais les élus restent attentifs à tous leurs besoins.

POUR :	36	
CONTRE	4	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	8	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

ADMINISTRATION GENERALE

DEL_22_053	**MODIFICATION DU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF GÉNÉRAL DU GUICHET UNIQUE AUX FAMILLES**

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

POUR :	46	
ABSTENTION(S) :	2	Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_054	**DEMANDE D'OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DE MADAME NATHALIE BICAIS, MAIRE DE LA SEYNE-SUR-MER**

Rapporteur : Joseph MINNITI, Adjoint au Maire

Madame le Maire ne pouvant participer au débat et au vote de cette délibération, elle propose au préalable d'élire un président au scrutin public pour la tenue du vote.

Il est proposé Monsieur Joseph MINNITI, Adjoint au Maire, doyen de l'assemblée.

Le vote donne :
POUR : 41

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : Damien GUTTIEREZ, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI.

NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE : OLIVIER ANDRAU.

Puis Madame le Maire quitte la salle et laisse la présidence de la séance à Monsieur Joseph MINNITI, Adjoint au Maire. Le nombre de votant est de 47.

Monsieur Anthony CIVETTINI indique que son groupe et lui ne prennent pas part au vote.

Monsieur Dorian MUNOZ précise que qu'il ne participe pas au vote, ainsi que Madame DELYON.

Madame Sandra TORRES annonce qu'elle vote favorablement ainsi que M. PIN.

Monsieur Damien GUTTIEREZ souhaite intervenir et demande la parole. M. MINNITI lui signale qu'étant intéressé à la délibération, il ne lui donne pas la parole. M. GUTTIEREZ proteste et intervient hors micro.

POUR :	34	
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	13	Guillaume CAPOBIANCO, Christophe PEURIERE, Dominique BAVIERA, Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

À ce point de l'ordre du jour, Madame le Maire reprend la présidence de la séance. Le nombre de votant est de 48.

FINANCES

DEL_22_055	**AAP ARBRES EN VILLE – 2021 – DEMANDE DE CHANGEMENT DE BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION AUPRES DE LA REGION SUD PACA**

Rapporteur : Christine SINQUIN, Adjointe au Maire

POUR :	46	
ABSTENTION(S) :	2	Damien GUTTIEREZ, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_056	**VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES 2022**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR :	38	
ABSTENTION(S) :	6	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	4	Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_057	**REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021 SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Olivier ANDRAU interroge sur quelques éléments financiers.

POUR :	41	
CONTRE	4	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	3	Damien GUTTIEREZ, Sandra TORRÉS, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_058	**BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Une présentation par power point des grandes lignes du budget primitif de 2022 est projetée et commentée.

Sont intervenus au débat :
Monsieur Damien GUTTIEREZ : Il revient sur les dépôts de plainte contre le Maire et la délibération précédente relative à la protection fonctionnelle du Maire. Puis, il questionne sur le projet des ateliers mécaniques et les contentieux en cours.

Monsieur Hakim BOUAKSA et Monsieur Olivier ANDRAU interviennent sur la hausse des taux des contributions votée par TPM, sur la des dépenses de la Ville (frais de combustible, de réception, de personnel, d'emprunts nouveaux etc.). M. ANDRAU questionne sur les recettes, les subventions de la Région et du Département et soulève l'insincérité du budget.

Monsieur Guillaume CAPOBIANCO et Madame Corinne CHENET prennent part au débat également.

Monsieur Damien GUTTIEREZ annonce qu'il vote contre.

Madame le Maire répond aux interventions.

POUR :	36	
CONTRE	7	Damien GUTTIEREZ, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	5	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_059	**REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021 SUR LE BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Olivier ANDRAU interroge sur les AP/CP «cimetières » et «restauration scolaire et municipale», ainsi que sur l'augmentation des frais de réception.

Madame le Maire répond que la difficulté dans ces AP/CP est de travailler dans l'urgence, vue l'état des infrastructures. Concernant les frais de réception, elle invite M. ANDRAU à préciser ces chiffres sur le moment ou par écrit.

Monsieur ANDRAU n'ayant pas les chiffres exacts avec lui, informe qu'il fera sa demande par écrit.

POUR :	37	
CONTRE	3	Anthony CIVETTINI, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	8	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Dorian MUNOZ, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_060	**BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Guillaume CAPOBIANCO remercie les fonctionnaires pour leur travail.

POUR :	37	
CONTRE	3	Anthony CIVETTINI, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	8	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_061	**APUREMENT DU COMPTE 1069 "REPRISE 1997 SUR EXCÉDENTS CAPITALISÉS - NEUTRALISATION DE L'EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS"**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR :	38	
CONTRE	2	Anthony CIVETTINI, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	7	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Olivier ANDRAU

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_062	**ETALEMENT DES CHARGES D'ASSURANCE "DOMMAGE-CONSTRUCTION CUISINE SATELLITE PAGNOL"**

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

POUR :	43	
ABSTENTION(S) :	5	Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ, Sandra TORRÉS, Bertrand PIN

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_063	**VOTE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LA "RECONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ECOLES"**

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

POUR :	42	
ABSTENTION(S) :	6	Basma BOUCHKARA, Anthony CIVETTINI, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_064	**VOTE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LE "CIMETIERE CAMP LAURENT"**

Rapporteur : Corinne CHENET, Adjointe au Maire

POUR :	42	
ABSTENTION(S) :	5	Anthony CIVETTINI, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Damien GUTTIEREZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_065	**VOTE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LE "PROJET DE RENOVATION URBAINE DU QUARTIER DE BERTHE"**

Rapporteur : Elisabeth GUES, Adjointe de Quartier

POUR :	45	
ABSTENTION(S) :	1	Isabelle DELYON
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	2	Damien GUTTIEREZ, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_066	**VOTE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LA "RESTAURATION SCOLAIRE ET MUNICIPALE"**

Rapporteur : Kristelle VINCENT, Adjointe au Maire

POUR :	42	
ABSTENTION(S) :	5	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Isabelle DELYON

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_067	**CLOTURE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR LE "SITE DES ANCIENS CHANTIERS"**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

POUR :	45	
ABSTENTION(S) :	3	Hakim BOUAKSA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

DEL_22_068	**CLOTURE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR "L'AMENAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF SCAGLIA-BAQUET N°2"**

Rapporteur : Daniel MARTINEZ, Conseiller Municipal

POUR :	46	
ABSTENTION(S) :	2	Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

AFFAIRES GENERALES

DEL_22_069	**RETRAIT DE LA FONCTION D'ADJOINT AU MAIRE DE MONSIEUR GUILLAUME CAPOBIANCO**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Sont intervenus au débat : Monsieur Dorian MUNOZ, Madame Basma BOUCHKARA, Monsieur Damien GUTTIEREZ, Monsieur Bertrand PIN, Monsieur Guillaume CAPOBIANCO, Monsieur Joseph MINNITI, Madame Sandra TORRES, Monsieur Stéphane LANCELLOTTA, Madame Virginie SANCHEZ, Monsieur Dominique BAVIERA.

POUR :	33	
CONTRE	3	Kristelle VINCENT, Christophe PEURIERE, Damien GUTTIEREZ
ABSTENTION(S) :	4	Dominique LEXA, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Cassandra VERANI-LAÏ
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	8	Jean-Pierre COLIN, Guillaume CAPOBIANCO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Olivier ANDRAU, Marie VIAZZI

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

DEL_22_070	**ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Une seule candidature a été enregistrée : Monsieur Yves DIMEGLIO, Conseiller Municipal.

Le résultat du scrutin par voie électronique et secret donne les résultats suivants :

Pour : 36
Contre(s) : 0
Abstention(s) : 8
N’ont pas pris part au vote : 4
Nombre de Suffrages Exprimés : 36
Majorité absolue : 19

Monsieur Yves DIMEGLIO est proclamé élu et immédiatement installé. Il a pris place au dernier rang du tableau des Adjoints, soit quatorzième adjoint, et les adjoints situés dans le tableau après le poste de 3e adjoint devenu vacant, remontent d’un rang.

Le tableau du Conseil Municipal modifié est joint en annexe.

DEL_22_071	**RETRAIT DES DELIBERATIONS MODIFICATIVES DU 06 DECEMBRE 2021 RELATIVES AUX INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS ET LES MAJORATIONS APPLICABLES**

Rapporteur : Sophie ROBERT, Adjointe au Maire

POUR :	36	
ABSTENTION(S) :	10	Damien GUTTIEREZ, Basma BOUCHKARA, Stéphane LANCELLOTTA, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Cassandra VERANI-LAÏ, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI, Bertrand PIN
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	2	Sandra TORRÉS, Olivier ANDRAU

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

QUESTIONS ORALES

Monsieur Damien GUTTIEREZ questionne dans un premier temps sur les modes de paiement de la boutique «La Seyne vous sourit» notamment par carte bancaire. Puis dans un second, sur la destination de l'utilisation des anciens locaux de var-matin suite à l'acquisition.

Madame le Maire répond que la mise en place du paiement par carte bancaire a nécessité une procédure administrative. Elle poursuit sur l'utilisation des locaux de var-matin, en effet, la configuration des lieux rend techniquement difficile la séparation des locaux et l'accès à l'étage sans réaliser des travaux conséquents. Les services étudient cette question.

MOTION

DEL_22_072	**MOTION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ SUR LA REPRISE DES CNIM**

Rapporteur : Nathalie BICAIS, Maire

Monsieur Anthony CIVETTINI reste perplexe malgré la reprise de l'entreprise car 50 % du personnel ne sera pas gardé.

POUR :	42	
CONTRE	3	Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Marie VIAZZI
ABSTENTION(S) :	3	Damien GUTTIEREZ, Cassandra VERANI-LAÏ, Olivier ANDRAU

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Madame le Maire rend compte des Décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (DEC_22_031 à DEC_22_051) dont la liste est jointe au présent compte rendu.

Messieurs Damien GUTTIEREZ, Anthony CIVETTINI et Olivier ANDRAU questionnent sur les décisions n°DEC_22_031, n°DEC_22_033 et n°DEC_22_050.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il est 20h40.

La Seyne-sur-Mer, le 20 JUIN 2022

Nathalie BICAIS
Maire de La Seyne-sur-Mer
Vice-Président du Conseil Départemental du Var
Vice-Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

MAIRIE DE LA SEYNE-SUR-MER 83

Le CD audio d'enregistrement intégral des débats est adressé aux responsables de groupes et disponible, pour consultation, dans les locaux du service assemblée, 1er étage de l'Hôtel de Ville.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

(prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

NUMERO	OBJET
DEC_22_031	REGLEMENT DE FRAIS D'HUISSIER – OFFICE D'HUISSIERS DE JUSTICE NICOLAS DENJEAN-PIERRET – AMAURY VERNANGE
DEC_22_032	MISE EN OEUVRE DE LA PROTECTION JURIDIQUE AU PROFIT DE MM.BARTOLI - GARBO - ORTIZ - PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'AVOCAT ET DE PROCEDURE
DEC_22_033	TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNÉE 2022 NE REVÊTANT PAS UN CARACTÈRE FISCAL AU SENS DE L'ARTICLE L.2331-4 6° ET 8° CGCT : MANIFESTATION COMMERCIALE TYPE EXPOSITION / ANIMATION SOUS CHAPITEAU SUR L'ESPLANADE MARINE
DEC_22_034	MISE EN OEUVRE DE LA PROTECTION JURIDIQUE AU PROFIT DE MME MAFFIOLO - PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'AVOCAT
DEC_22_035	MISSION DE CONCEPTION ET DE REALISATION DE LA SCENOGRAPHIE DES ESPACES MUSEOGRAPHIQUES ET D'ACCUEIL DU NOUVEAU MUSEE BALAGUIER- MARCHE AVEC MANUGRAPH
DEC_22_036	AVENANT N° 3 AU MARCHÉ 1805 LOCATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS NEUFS PASSÉ AVEC L'ENTREPRISE SHARP
DEC_22_037	MISE EN ŒUVRE DES PRESTATIONS DU PACK INITIAL DES PARCOURS CYBERSÉCURITÉ - MARCHE PASSE AVEC LA SOCIETE "ALMOND"
DEC_22_038	FOURNITURE ET LIVRAISON DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PARAPHARMACEUTIQUES ET MATERIEL MEDICAL ET DE PREMIER SECOURS EN 3 LOTS - LOT N° 3 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIEL MEDICAL ET DE PREMIERS SECOURS - MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE A INTERVENIR AVEC LA SOCIETE SIECO
DEC_22_039	AVENANT N°3 AU MARCHE N°1829 D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES ET DE GROS ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX AVEC COFELY
DEC_22_040	AVENANT N°3 AU MARCHE N°1944 LOCATION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS PASSÉ AVEC LA SOCIETE AITEC
DEC_22_041	ACCEPTATION D'INDEMNITE DE ENTORIA ASSUREUR RELATIF AU SINISTRE DE LA SALLE OMNISPORTS MAURICE BAQUET- DOSSIER DB 13-2019
DEC_22_042	FOURNITURE ET LIVRAISON DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PARAPHARMACEUTIQUES ET MATERIEL MEDICAL ET DE PREMIER SECOURS EN 3 LOTS ; LOT N° 2 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE PRODUITS PARAPHARMACEUTIQUES MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE A INTERVENIR AVEC LA SOCIETE SIECO

NUMERO	OBJET
DEC_22_043	FOURNITURE ET POSE DE PLAQUE DE GRANIT AU MONUMENT AUX MORTS AVEC PRESTATION DE GRAVURES ET TRAVAUX D'ETANCHEITE
DEC_22_044	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIAIRES DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES FONCTIONNAIRES - PF 02-2018
DEC_22_045	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIAIRES DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE DES FONCTIONNAIRES - PF 04-2020
DEC_22_046	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR DES AGENTS MUNICIPAUX BENEFICIARES DE LA PROTECTION FONCTIONNELE DES FONCTIONNAIRES - PF 07-2019
DEC_22_047	DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET - PROGRAMME S - « PARTICIPATION A L'ACQUISITION DE TERMINAUX PORTATIFS DE RADIOCOMMUNICATION» DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (FIPD) 2022
DEC_22_048	DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET - PROGRAMME S - « PARTICIPATION A L'ACQUISITION DE GILETS PARE-BALLES – EQUIPEMENT POUR LES POLICES MUNICIPALES » DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (FIPD) 2022
DEC_22_049	DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET - PROGRAMME S - « PARTICIPATION A L'ACQUISITION DE CAMERAS PIETONS » DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (FIPD) 2022
DEC_22_050	ACTION EN CITATION DIRECTE DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON CONTRE MONSIEUR DAMIEN GUTTIEREZ
DEC_22_051	PASSATION D'UNE CONVENTION DE PRÊT D'ŒUVRE D'ART ENTRE LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE ET LA COMMUNE